



## COVID 19 – Plan Sanitaire

*Ce plan est établi le 31 août 2020. Il peut évoluer en fonction de la situation et des consignes données par les autorités locales ou nationales.*

### Le Lycée Charles Péguy assure à chacun :

- Aucun adulte ou élève ne sera admis dans le Lycée sans masque de protection (en cas d'oubli le masque sera fourni une fois, au second oubli, l'élève ne sera pas admis et devra s'en procurer un à l'extérieur). Les personnels disposent de masques fournis, à retirer à l'accueil de l'établissement. Pour une journée chacun doit disposer de deux masques jetables ou d'un masque lavable.
- Du gel désinfectant est mis à disposition en plusieurs points stratégiques. Du savon avec essuie-mains est présent dans tous les sanitaires. Le gel est fourni aux personnels à l'accueil du Lycée.
- Les locaux sont entièrement nettoyés et désinfectés tous les soirs. Des lingettes désinfectantes sont disponibles dans les salles informatiques et aux photocopieurs. La société en charge de la cafétéria assure l'hygiène de ses distributeurs et de la zone de restauration. Son protocole sera communiqué spécifiquement.
- Un sens de circulation est mis en place avec fléchages et affichages des consignes sanitaires.
- La circulation de l'air est garantie sur tout l'établissement. Aucun obstacle ne doit être mis aux grilles de ventilation des fenêtres qui assurent le renouvellement régulier de l'air des salles. Les salles sont toutes aérées aux récréations par le professeur qui quitte la salle. La climatisation avec prise d'air extérieure ne présente aucun danger. Les filtres sont nettoyés régulièrement.
- En cas d'apparition de symptômes chez un élève ou un adulte, une procédure d'isolement sera mise en place. La pièce sera désinfectée après son passage.
- En cas de doute à l'entrée du Lycée sur l'état de santé d'un élève ou d'un adulte, la température sera prise à l'aide d'un thermomètre frontal, et l'entrée de l'établissement pourra être interdite.
- L'établissement s'engage à assurer la continuité pédagogique pour les élèves souffrants ou ceux obligés de se confiner : L'usage de Zoom, Classroom et Pronote est obligatoire. Les visios doivent se faire visage visible. Les élèves qui ne disposent d'aucun outil informatique ou d'aucune connexion sont invités à se faire connaître dès la rentrée.
- Le retour au Lycée après un COVID avéré ne pourra se faire qu'avec deux tests négatifs présentés.

## Engagements de chaque élève et de sa famille :

- Venir chaque jour au Lycée avec l'équipement en masque nécessaire et respectant les consignes préconisées
- Porter le masque tout le long de sa présence au lycée y compris en classe. Seuls les adultes seuls dans un bureau sont autorisés à le déposer. Ils doivent le porter à chaque visite.
- Appliquer scrupuleusement les gestes barrière (pas de mains serrées, d'embrassades et d'effusions diverses ...).
- Dans chaque salle utilisée un plan de classe sera établi et devra rester stable et être respecté.
- Les élèves et les adultes suivent le plan de circulation écrit au sol et sur les murs. Chaque élève respecte le plan de classe fourni par l'enseignant.
- Chacun s'engage à respecter le protocole sanitaire établi par la société en charge de la cafétéria.
- Priorité est donnée au lavage des mains au savon. Ce geste doit être régulièrement appliqué chaque jour. Il s'impose à tous. Le gel hydroalcoolique mis à disposition de tous ne doit pas être utilisé pour remplir son propre contenant.
- Il est demandé à chacun d'être très attentif à l'apparition de symptômes tant à son domicile que dans le Lycée. Les parents doivent prévenir le Lycée en cas de doute. De même pour les étudiants ou les personnels. Dès l'apparition du moindre symptôme, merci de ne pas venir dans l'établissement.
- Le matériel scolaire (fournitures, caulettes, tablettes ...) est strictement personnel et ne doit pas être prêté entre élèves.
- En cas d'absence ou de confinement, les élèves en bonne santé s'engagent à suivre les cours en distanciel. Ils doivent être visibles lors des visios. Ils doivent utiliser Classroom et Pronote.
- Il est interdit de stationner sans masque, et en promiscuité immédiate, aux abords du Lycée (particulièrement lors des repas ou aux entrées sorties du Lycée). L'espace restauration est ouvert pour le temps du repas et assure les mesures sanitaires.
- Les étudiants qui fument devant le Lycée lors des récréations restent autorisés à le faire mais devront respecter une distance minimale de deux mètres entre eux. Les mégots doivent être mis individuellement dans le cendrier prévu. Il en est de même pour tous lors des pauses méridiennes ou des entrées/sorties. En cas de non-respect, il ne sera plus possible de sortir aux récréations.

Toutes ces mesures visent à protéger chacun. Elles s'imposent au nom du respect que nous avons tous entre nous. Nous souhaitons que les parents, personnels, élèves et étudiants, s'en saisissent avec responsabilité. Nous savons qu'elles sont contraignantes et désagréables. Mais il y va du bien de tous et de notre santé. Merci de les appliquer sans rechigner et en évitant que nous devions sanctionner pour leur bonne application.

Fait à ....., le .....

Signature de l'élève

Signature du Parent 1

Signature du Parent 2